

LAURÉATS DU PRIX DU GOUVERNEMENT**ALLOCUTION DU PROFESSEUR Th. de BARSY, membre titulaire
et Président de l'Académie royale de Médecine de Belgique**

Monsieur le Président Cuypers, représentant du Ministre de la Santé publique,
Madame la Représentante du Ministre Magnette,
Chers Collègues, chers Confrères, Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est pour moi un grand honneur et un plaisir que de pouvoir introduire cette séance de remise des prix quinquennaux du gouvernement pour les sciences médicales 2001-2005.

Je m'adresse à vous aujourd'hui au nom de nos deux académies, l'Académie royale de Médecine de Belgique et notre académie sœur, la Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België.

Monsieur le Représentant du Ministre, nos deux académies sont particulièrement sensibles à votre présence ici parmi nous, car celle-ci témoigne d'un intérêt certain des autorités compétentes pour la promotion et le développement dans notre pays des recherches cliniques et fondamentales dans le domaine des sciences médicales. La présence très large de collègues, de confrères, d'amis, témoigne aussi de façon vivante et concrète de la reconnaissance que nous adressons aux lauréats de ce jour pour la qualité des travaux qu'ils ont menés ces dernières années.

Pour ceux d'entre vous qui sont moins familiers avec l'historique du prix, je me dois de vous dire que les prix quinquennaux ont été instaurés dans notre pays le 15 novembre 1859, soit il y a bientôt 139 ans. C'est dire combien les autorités nationales avaient déjà le souci de promouvoir la recherche de qualité dans notre pays. Le développement très important des sciences a amené au fil du temps des activités cliniques et fondamentales de plus en plus spécifiques, mais aussi complémentaires. Le gouvernement en a pris conscience et a proposé de scinder le prix en deux, l'un pour les sciences fondamentales et l'autre pour la recherche clinique. Nous sommes en 1964. Quelques années plus tard, en 1987, un nouvel arrêté royal définit les modalités d'attribution en décidant que les deux prix se partageraient entre les deux communautés nationales, en réservant, une année, la recherche fondamentale à l'un et la recherche clinique à l'autre, et réciproquement.

Pour la période 2001-2005, plusieurs candidats de grande qualité ont soumis un dossier complet au jury composé de membres de nos deux académies sœurs. Les membres du

jury étaient les Professeurs J.-L. Balligand (UCL), J. Christophe (ULB), J.-M. Foidart (Ulg), J.-Cl. Henquin (UCL.), J.Bonniver (U.lg.), D.Brutsaert (UA), M.Mareel (Ug), I.Leusen (Ug), M. Temmerman (Ug) et A. De Paepe (Ug), avec comme Président J. Dumont (UIB) et comme Secrétaire J. Plum (Ug) ;

Le 27 janvier dernier, le jury, après délibération, a proposé les noms des Professeurs Guy Rousseau de l'UCL et Daniel Pipeleers de la VUB respectivement pour le Prix en Sciences Médicales Fondamentales et Sciences Cliniques. Ces propositions ont été confirmées par arrêté royal du 6 juillet 2007 et une somme de 18.000 euros leur sera remise à chacun dans quelques instants.

Au nom des deux Académies, je tiens à féliciter chaleureusement les deux lauréats et laisse la place à leur présentateur respectif.

*
* *